

une exception près. Comme je sais maintenant que le projet de loi concernant les mers territoriales du Canada est revenu de l'autre endroit, je dois informer la Chambre que nous avons l'intention d'étudier cette mesure en troisième lieu, c'est-à-dire après le projet de résolution précédant le bill modifiant la loi sur les banques et la loi sur les banques d'épargne de Québec.

Sauf cette exception, les travaux demeureront dans l'ordre annoncé mais, comme je l'ai dit plus tôt ce matin, une motion de subsides sera présentée la semaine prochaine, probablement mercredi; le vendredi suivant, nous étudierons les crédits du ministère des Travaux publics, qui seront suivis par ceux du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

M. Knowles: Le ministre a dit qu'une motion de subsides serait présentée mercredi, mais il a sans doute voulu parler des cré-

aits provisoires qui ne requièrent pas de motion.

L'hon. M. Favreau: Des crédits provisoires, en effet.

M. Barnett: Me serait-il permis de demander au ministre de la Justice si le gouvernement a l'intention de déférer le bill sur les mers territoriales au comité permanent de la marine et des pêcheries, après la deuxième lecture?

L'hon. M. Favreau: Monsieur l'Orateur, nous serons en mesure de le dire à la Chambre mardi.

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): A l'ordre! En conformité d'un règlement spécial adopté hier, la Chambre s'ajourne jusqu'à deux heures et demie de l'après-midi, mardi prochain.

(A 2h. 05, la séance est levée d'office, en conformité d'un ordre spécial.)
